L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Paraît les Mardi et Vendredi de chaque semaine.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI 11 SEPTEMBRE 1883.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

Les magnifiques navires de cette ligne jouissent du sentiment (sublime pour ainsi dire) de la sécurité (électrique) partiront de la jetée n. 42 de la rivière de l'Est, au pied de Morris street, comme suit :

CANADA, Fraqeui, mercredi 19 sept.
FRANCE, P. d'Hauterive, mercredi 26 sept.

Prix du passage pour le 42 vre. Fumeurs en sus (vin compris)....$80 et $100
Deuxième classe.....$60
SUPPLÉMENTS ALLÉS ET RETOUR A PRIX REDUITS.
Entrepont, $35, avec aménagement supérieur, nourriture, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
AD. SCHERIBER,
61 rue Carondelet, au premier.

North German Lloyd.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA HAVRE, SOUTHAMPTON ET HAVANE.

Les steamships de NORTH GERMAN LLOYD reprendront leurs voyages réguliers, l'automne prochain, comme suit :

	De Brême	De la Nle-Orléans.
Steamer Weser,	8 sept.	Vers le —
Steamer Hohenzollern	6 oct.	Vers le —

PRIX DU PASSAGE :
De Brême, Southampton ou Havre à la Havana ou à la Nouvelle-Orléans—Chambre, $150, Entrepont, $35.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton Havre ou Brême—Chambre, $150, Entrepont, $45.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane—Chambre, $35, Entrepont, $15.
Les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Un enfant gratis.

N. B.—Notre agent pour le Texas, M. J. Waldo, à Houston, est autorisé à émettre des ordres pour passage d'entrepont aux taux suivants :
De Brême à Galveston $38 00

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leur jour de départ et le prix du passage.
Des billets de passage de Brême, Southampton ou du Havre à la Nouvelle-Orléans sont émis par les consignés.
Pour plus de détails s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & Cie,
Ernin— 42 rue de l'Union.

LIGNE ANCHOR
—DE LA—
Méditerranée à la Nlle-Orléans,
Le beau vapeur

de la ligne Anchor, partira de la Méditerranée en destination de la Nouvelle-Orléans à la fin de ce mois. Les dates de ses départs sont : de Gênes, le —; de Naples, le —; de Palerme, le — courants. Il fera escale à Malaga s'il y trouve du fret.
Les importateurs feront bien de transmettre par le cable, sans délai, leurs ordres à leurs correspondants.
Un autre vapeur de la ligne suivra celui-ci peu de temps après.
Pour de plus amples renseignements, s'adresser à
MM. FORSTALL, CLAYTON & CO.
173 rue de la Commune.
16sept—

LIGNE CROMWELL
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Partant SAMEDI 8 septembre. A MAS
Cette ligne se compose des steamships suivants—
KICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer
HUDSON
Capt. C. H. R. Freeman.
Partira de son quai, au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine.....$40
Entrepont.....20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et la Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO
4 mai—1an; Rue Carondelet No 41.

MANDEVILLE et COVINGTON
Vapeur de la Malle des Etats-Unis
NEW CAMELIA.
SERVICE D'ÉTE.
COMMENÇANT LE 1er MAI 1883.

Le vapeur partira de Mandeville et Covington, à l'arrivée des convois de la gare Pontchartrain, au pied de la rue des Champs-Elysées :

TRAINS
Lundis et Jeudis, pour Mandeville.....
Mandeville, Old Landing.....1 p. m.
Mardi, Vendredi et Samedi, pour Mandeville et Mandeville, Old Landing.....4 p. m.

EXCURSIONS :
Mercredis, pour Mandeville et Old Landing.....6 a. m.
Dimanches, pour Mandeville et Old Landing.....7 a. m.
Mercredis, pour Mandeville et Madisonville.....6 p. m.
Dimanches, directement pour Madisonville.....6 p. m.

RETOUR :
Laissera Madisonville lundis, mercredis, jeudis et samedis.....5 a. m.
Laissera Old Landing mardis et vendredis.....6 a. m.
Laissera Old Landing Excursions du mercredi et dimanche.....2 p. m.
Le vapeur fera le reste du temps.
PRIX DU TRAJET, aller ou retour, $1 00
Prix de l'excursion, aller et retour, $1
Moitié pour les enfants.
Le fret est reçu journellement à la gare de fret du chemin de fer de Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.
W. G. COYLE, Agent,
1 mai— 33 rue Carondelet.

Compagnie d'Assurances LIVERPOOL and LONDON, and GLOBE.
Bureaux : coin des rues Carondelet et Carondelet.

DIRECTEURS DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
J. F. SCHRODER, président.
NEWTON BUCKNER, PERRY NUGENT.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.
L'actif de la succursale aux Etats-Unis, 30 juin, 1882, est comme suit :
Actif.....$4,407,806 24
Passif.....2,670,383 44
Surplus.....$1,737,416 75
Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.
HENRY V. ODDEN, secrétaire-résident.
JULES R. LOUIX, assistant secrétaire résident.
CHARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire résident.
Nouvelle-Orléans, 2 novembre 1882.
12 nov—1 an—yb

LIGNE COMMERCIALE FRANÇAISE
ENTRE LE HAVRE, ANVERS, BORDEAUX ET LA NLLE ORLEANS.

FLOTTE DE LA COMPAGNIE :

Dupuy-de-Lôme	3,578 Tx.	Rouen	3,578 Tx
Paris	3,578 Tx.	Bordeaux	3,578 Tx
Havre	3,578 Tx.	Marseille	3,578 Tx

Nantes.....3,578 Tx.

Le nouveau Steamship MARSEILLE partira pour le Havre vers le 20 septembre et sera suivi par le steamship BORDEAUX vers le 14 octobre 1883.
Billets de passage (entrepont) de la Nouvelle-Orléans au Havre, $40.
Billets d'aller et retour (entrepont) valables pendant six mois, $68, d'Anvers ou Bordeaux.
Ordres pour billets de passage (entrepont) d'Anvers et de Bordeaux à la Nouvelle-Orléans, $30, payable d'avance.
Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.
A ces prix la Compagnie fournira aux passagers une bonne nourriture (avec vin ou café), lit, couvertures, etc., et les ustensiles pour les repas.
Les vapeurs de la ligne sont tous neufs, et sont construits d'une manière à assurer aux voyageurs la plus grande sécurité avec tout le confort possible.
Le Steamship MARSEILLE sera parti de Bordeaux le 20 août. Le Steamship BORDEAUX suivra, partant du Havre vers le 24 août, d'Anvers le 8 septembre, de Bordeaux le 13 septembre.
La Compagnie se réserve les droits de changer les dates des départs, et de remplacer ces vapeurs par d'autres.
Pour achats de billets, etc., s'adresser à
13 avril— FORSTALL, CLAYTON & CO, 173 rue Commune.

ASSURANCES. ASSURANCES.
La Compagnie d'Assurances du Sud,
DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
(The Southern Insurance Company of New-Orleans.)
(Bureau No 31 RUE DU CAMP), assure aux taux courants les plus faibles, allouant l'escompte habituel, et, en outre, distribue à la fin de chaque année fiscale (31 décembre)
LA MOITIÉ DES PROFITS
parmi TOUS les assurés. Tout en offrant au public ces très grands avantages, qu'il remmandant au patronage de celui-ci, la Compagnie est fondée sur les bases permanentes les plus solides, et les assurés ont les plus complètes garanties, le capital ($300,000) restant intact, et la charte créant une réserve à laquelle il n'est pas permis de toucher si ce n'est pour le paiement des pertes. Toutes les pertes sont promptement et équitablement réglées et payées.
OFFICIERS DE LA COMPAGNIE :
KERNEST MILTENBERGER, président. SCOTT McGREW, Secrétaire. H. GALLY, Vice-Président.
7 août—3m—MaD,

PHARMACIE DUCONGE.
39.....RUE DE CHARTRES.....39
NOUVELLE-ORLEANS.
A. CARROUCHÉ
SUCCESSEUR.

LES personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie, si favorablement connue, un assortiment complet de :
MEDICAMENTS PATENTES, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'a généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les matins quantité de spécialités dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans cette colonne.
La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité.
Dépôt du Sirop pectoral balsamique du Docteur Guillié.
Agence pour la vente du Wilkes's Dysentery Remedy. 1er sept 83—1 an

FRANTZ & OPITZ,
[Coin des rues Royale et Bienville
Horlogers, Joaliers et Marchands de Montres
WALTHAM ET SUISSES.

Nous offrons aussi un assortiment choisi avec soin de Montres, Pendules françaises et américaines, de Diamants, de Bijouterie fine, d'Argenterie et argent massif et plaqué, de Couverts pour les dames, etc., etc.
Réparation de Pendules, de Montres et de Bijouterie.
Tous articles de Bijouterie faits sur commande. Diamants remontés selon les dernières genres.
N. B.—Il n'y a pas dans le magasin d'articles dorés, ni d'articles de qualité inférieure.
Célèbres Lorgnons d'Opéra de Lemaire.
1er sept—1an

Dentistes.

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après à Bâtes formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans la bouche et le rétablissement de leur usage.
Case de palais artificiels.

G. P. MALONEY, D. D. S,
DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE,
G.....RUE DU CANAL.....150
près Bienville.
Dentiste du couvent des dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix honnêtes.
Extraction de dents sans douleur.
Marchand de tous articles de dentiste aux prix établis. 25 août—

Viennent d'être reçus de France, DE BEAUX VERRES.
Les meilleures qualités, Cristal de Roche.
Véritables verres-cailloux
E. CLAUDEL
Opticien,
rue du Canal, près Camp.
1 —1an

BODLEY BROTHERS

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à canne, charrettes à canne à 2 et 4 mules charrettes à bœufs, do. pour logs, wagons à coton, charrettes à bagages, charrettes pour fermes, charrettes à ris, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froidation les fermoirs extra destinés à nos charrettes à wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nos arrangements sont, ne craignons anonce comparer et répondons aux plus fortes demandes.
Dépôt 61 rue Carondelet

CHEMINS DE FER.

NLLE-ORLEANS TEXASET CALIFORNIE, ROUTE DU SUD
Southern Pacific Star and Crescent Route.
VOIE FERRÉE
—COMPOSÉE DE—
Morgan's Louisiana and Texas Railroad, G. H. & A. system, Southern Pacific Railway.

Départ :
Nouvelle-Orléans pour Alexandrie... 7:15 A. M.
Nouvelle-Orléans pour Houston ... 12 M.
Alexandrie pour la Nouvelle-Orléans 5:00 A. M.
Houston pour la Nouvelle-Orléans... 6:15 P. M.

Arrivée
A la Nlle-Orléans d'Alexandrie..... 4:45 P. M.
A la Nlle-Orléans de Houston..... 8:30 A. M.
A Houston de la Nlle-Orléans..... 6:40 A. M.
A Alexandrie de la Nlle-Orléans..... 6:50 P. M.

Sleepers entre la Nlle-Orléans et Houston.
Et silver-palace sleeping car sans changement jusqu'à San Francisco.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer. Durée du voyage à Galveston par cette voie 30 HEURES. Billets à vendre et places dans les sleeping-cars à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magazine et Natchez.
A. C. HUTCHINSON, Président.
J. G. SCHRIEVER, Trafic manager. 17mai—1an

Southern California Route.
The Texas and Pacific Railway,
NOW OPEN FOR BUSINESS.

is the direct line from NEW ORLEANS to NORTHERN, EASTERN, WESTERN AND CENTRAL TEXAS, and all points in Arizona, Old and New Mexico and CALIFORNIA.
California express leaves New Orleans from depot foot of Terpsichore St. at 12:15 noon. This train will stop only at St. Charles Vacherie, Donaldsonville and Plaquemine, between New Orleans and Baton Rouge Junction.
Pullman Palace sleeping cars on this train from Cheneyville to San Francisco.
Baton Rouge accommodation leaves New Orleans at 5:30, a.m., and stops at all stations.
Through express arrives at New Orleans at depot foot of Terpsichore St. at 8:00 a. m.
Baton Rouge accommodation arrives at New Orleans at 7 P. M.
Passengers for Baton Rouge can take either of these two trains.
For tickets or information apply at 47 St Charles street, corner of Gravier street, or depot foot of Terpsichore street.
A. S. GRAHAM, Ticket Agent.
B. W. McCULLOUGH, Ass't Gen. Passenger Agent, Marshall, Tex.
F. CHANDLER, General Passenger Agent, St. Louis, Mo.
H. M. HOXIE, 3e Vice-président, St. Louis, Mo.
Third Vice President, St. Louis, Mo.
2 déc—

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, MOBILE ET ST LOUIS.
VOIE DIRECTE, ANCIENNE ET SURE
des chemins de fer de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains. C'est positivement la seule route sur laquelle il y ait des Chars-de-palace, palais de Pullman, de la Nlle-Orléans, et faisant des jonctions à la gare de l'Union à St-Louis avec les trains venant de la Nouvelle-Orléans.
Des jonctions sont faites à la gare Union de St Louis par les trains allant directement à Omaha, Milwaukee, Burlington, San Francisco, Detroit, St Paul, Kansas City, Denver, Chicago, Rock Island, Minneapolis et aux différents lieux de plaisance d'été du Michigan, Iowa, Wisconsin, Minnesota et à tous les points du grand Nord-Ouest.
Les trains de la côte du chemin de fer de Louisville et Nashville, nommé maintenant l'Express de St Louis, qui prolonge leur cours jusqu'à Mobile, tout exprès dans le but de faire jonction avec les trains de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains, garantissant ainsi aux passagers certaines jonctions avec les trains allant à et venant de St-Louis, de la Nouvelle-Orléans et de tous les points du Nord.
Pour des mappes, des tableaux, des prix et des informations spéciales, s'adresser en personne ou par lettre à R. W. GILLESPIE, agent général du département des passagers au bureau du chemin de fer de la Mobile, coin des rues St Charles et Commune Nlle-Orléans.
R. W. GILLESPIE,
Agent-Général au Sud, Nlle-Orléans, La
J. O. WALLER,
Agent-Général du départ des passagers
14fév—1an Mobile Ala.

ASSURANCES.

Etat Annuel de la Comagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans
Pour l'année expirant le 31 décembre 1882.

Primes sur les incendies.....		319,589 40	
Primes maritimes..	126,501 62		
Primes de rivières.	35,705 19	—$681,856 21	
Primes acquises sur 1881.....		87,983 10	
Total des primes.....			$769,839 13
A déduire—			
Primes non acquises.....	$261 117 02		
Primes remboursées	54,592 89		
Réassurances.....	99,601 88	—355,401 80	
		$414,437 42	
A ajouter, loyer et sauvetage.....		45,036 18	
			$459,473 60
A déduire—			
Pertes de feu.....	$188,703 62		
Pertes maritimes...	43,033 10		
Pertes de rivières..	19,127 64		
Total des pertes..	$251,859 36		
Dépenses générales, commissions, réassurances, taxes, etc.	174,525 25	—426,384 61	
Profits nets.....			$33,088 9
Ajouter—			
Montant au crédit de profits et pertes.....	$145,255 10		
Moins dividende de juillet 1882.....	25,000 00	—120,255 10	
Surplus.....			$153,344 09
A déduire—			
Réclamations fixées, non fixées et non acceptées.....		46,410 26	
Surplus net, 31 décembre 1882.....			$106,933 83
Situation le 31 décembre 1882 :			

VALEURS AU PRIX DU MARCHE.

Argent dans les banques.....	290,104 70	
200 bons des Etats-Unis, à pour cent.	230,000 00	
50 bons Levee Steam Cotton Press.....	20,250 00	
2 bons du New Orleans Pacific Railway.....	1,720 00	
10 bons de la Louisiana Ice Manufacturing Company..	10,000 00	
50 bons du New Orleans Water Works.....	27,000 00	
60 bons du New Orleans City Railroad.....	27,500 0	
1 bon du Battallion Washington Artillerie.....	500	
15 actions du New Orleans City Railroad.....	1,200 00	
5 actions de la State National Bank.....	595 00	
35 actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co.....	1,260 00	
120 actions de la Valette Dry Dock Company.....	3,000 00	
1 action du New Louisiana Jockey Club.....	750 0	
Propriétés foncières en ville.....	132,940 00	
Billets, 1re hypothèque.....	115,027 66	
Prêts sur demande.	67,900 00	
Billets garantis par nantissement	0 00	
Billets à recevoir en règlement de primes.....	13,476 63	
Primes en sous de collection.....	62,761 87	
Dû par agents et en cours de transmission	10,645 27	
Compte en suspens.	716 26	
Dû par compagnies d'assurances pour pertes réassurées et déterminées.....	17,601 14	—$875,588 62
PASSIF.		
Fonds capital.....	$500,000 00	
Réserve pour primes non acquises.	201,117 02	
Réserve pour réclamations non déterminées.....	46,410 26	
Dividende non réclamé.....	4,215 50	
Dû à la Factors and Traders' Insurance Company.....	11,400 29	
Dû à d'autres compagnies pour réassurances.....	3,511 72	
Crédit net comme ci dessus.....		106,933 83—$875,588 62

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.
Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1883.
JAS. FAHEY Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.
(Signé) CHARLES T. DUGAZON, J. ALDIGÉ, A.D. SCHREIBER.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 1 1883, il a été résolu de payer sur de mande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires en Ajr ra ayant droit.
Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1883.
—DIRECTEURS—
JULES ALDIGÉ, H. GALLY,
THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL, PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE, AD. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON, CHAS. E. SCHMIT
D. PATJO, JULES TUYES

ANT. CARRIÈRE, CHAS. J. CARRIÈRE
E. CARRIÈRE,

BUREAU DE PRETS.
OTTO SCHWANER,
17.....RUE BARONNE.....17
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD,

A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No 139 rue Gravier.
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.
10 mars

ETATS UNIS D'AMERIQUE
ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

CE VINGT-TROISIEME JOUR DU MOIS de Juin, en l'an de Notre Seigneur mil-huit cent quatre-vingt-trois, et la cent-sept-uième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique,
Pardevant moi, OMER VILLERE, Notaire Public, dans et pour la Paroisse d'Orléans, dûment commissionné et qualifié, et en la présence des témoins ci-après nommés et soussignés,
Ont personnellement comparu :
M. MICHEL MUSSON, Président, et M. ESPY W. H. WILLIAMS, Secrétaire, du MINORS' MUTUAL LIFE INSURANCE AND TONTINE ASSOCIATION, une corporation dûment organisée d'après les lois de cet Etat, selon acte d'incorporation passé pardevant moi, Notaire, le 10 Mars 1881, lesquels comparants, dans leurs qualités susdites et officielles, ont chacun déclaré que, en vertu des dispositions contenues dans la Charte de la dite Association, et d'une résolution de son Conseil de Direction, adoptée à leur assemblée du 10 mai 1883, une assemblée générale des souscripteurs à la dite corporation fut convoquée à son bureau, Vieille Banque des Citoyens, coin Royale et Bourse, dans le but de soumettre et de présenter en considération des additions et altérations au dit acte d'incorporation de la dite Association; Que la dite assemblée fut tenue conformément à la dite convocation et après les délais et notifications requis par la loi, au bureau de la dite Association, le vingt-troisième jour du mois de Juin 1883, de midi à deux heures P. M., et qu'à la dite assemblée, tous les souscripteurs présents, ou représentés, ont unanimement voté pour les additions et altérations suivantes à l'acte d'incorporation du dit MINORS' MUTUAL LIFE INSURANCE AND TONTINE ASSOCIATION, et les ont adoptées ainsi qu'il suit :

ARTICLE II.

Section 8.—Il sera laissé à l'option des souscripteurs de faire ou de ne pas faire le dépôt de dix pour cent requis par la section 2 de cet article.
Section 9.—Tout souscripteur devra opter au moment de souscrire; mais celui qui se sera décidé à ne pas faire le dépôt de dix pour cent pourra, si bon lui semble, se raviser et faire le dépôt à n'importe quelle époque subséquente, pendant le terme de la police, et alors aura droit, pour le bénéfice du mineur, aux intérêts, du jour du paiement au jour fixé dans la police, ou au jour du décès de l'assuré avant cette époque, quand le dépôt original sera remboursé conformément à la section 4 de cet article.
Dans quelque temps que le dépôt est fait, le taux des primes sera remis au taux spécifié dans le sommaire contenu dans la section 2 de cet article; sujet à tels changements que le Conseil de Direction pourrait faire à l'avenir, en vertu de l'article IV, dans les dits taux.
TABLE C.—Primes annuelles, payables d'avance, pour une police de $1000, sur laquelle le dépôt de dix pour cent n'est PAS fait—Primes NON remboursées en cas de décès avant la date fixée dans la police.

Age	Annuellement par $1000	Age	Annuellement par $1000
0 a 1	33.27	11 a 12	87.19
1 a 2	33.66	12 a 13	98.78
2 a 3	36.18	13 a 14	113.72
3 a 4	40.18	14 a 15	132.75
4 a 5	43.76	15 a 16	158.21
5 a 6	47.70	16 a 17	193.47
6 a 7	52.12	17 a 18	247.64
7 a 8	57.10	18 a 19	
8 a 9	62.91	19 a 20	
9 a 10	69.62	20 a 21	
10 a 11	77.59		

Section 11.—Quand une contre-assurance sera désirée et effectuée, sous un contrat spécial pour garantir, en cas de décès du mineur, le remboursement au souscripteur, du montant ayant des primes, sans intérêt, qui auront été payées de jour de souscription au jour du décès, ainsi qu'il est établi en la section 7 de cet article, le taux des primes sur des polices de $1000, payables annuellement d'avance, seront comme suit, sujets à tels changements que le Conseil de Direction pourrait faire à l'avenir, en vertu de la section 2 de l'article IV, dans les dits taux :
TABLE B.—Primes annuelles, payées d'avance, pour une police de $1000, sur laquelle le dépôt de dix pour cent EST fait. REMBOURSEMENT des primes sans intérêt, en cas de décès avant la date fixée dans la police.

Age	Annuellement par $1000	Age	Annuellement par $1000
0 a 1	32.07	11 a 12	80.83
1 a 2	32.34	12 a 13	91.87
2 a 3	35.11	13 a 14	105.69
3 a 4	37.07	14 a 15	123.42
4 a 5	40.38	15 a 16	146.09
5 a 6	43.70	16 a 17	179.87
6 a 7	47.80	17 a 18	229.35
7 a 8	52.42	18 a 19	311.41
8 a 9	57.41	19 a 20	475.14
9 a 10	64.18	20 a 21	966.09
10 a 11	71.53		

Dos polices pour des sommes au-dessus de $1000 seront au dessus du taux ci-dessus.

TABLE D.—Primes annuelles, payables d'avance pour une police de $1000, sur laquelle le dépôt de dix pour cent n'est PAS fait. REMBOURSEMENT des primes, sans intérêt, en cas de décès avant la date fixée dans la police.

Age	Annuellement par $1000	Age	Annuellement par $1000
0 a 1	40.59	11 a 12	92.44
1 a 2	39.33	12 a 13	104.31
2 a 3	41.5	13 a 14	119.58
3 a 4	44.74	14 a 15	138.96
4 a 5	48.06	15 a 16	164.77
5 a 6	51.95	16 a 17	200.9
6 a 7	56.39	17 a 18	253.19
7 a 8	61.44	18 a 19	
8 a 9	67.11	19 a 20	
9 a 10	4.28	20 a 21	
10 a 11	82.57		

Dos polices pour des sommes au-dessus de $1000 seront au dessus du taux ci-dessus.

Section 12.—Que la section 3 de cet article sera à l'avenir ainsi qu'il suit : Le dépôt de dix pour cent et les primes annuelles nettes, porte-ront intérêt à quatre pour cent (4 0/0) par an, compté du date du paiement jusqu'à la date de la police, ou jusqu'à la mort du dit assuré avant cette époque.
Section 13.—Que la clause conditionnelle dans la section 7 de cet article, savoir : "Les fractions au-dessous de quatre-vingt-dix cinquante piastres ne seront pas comptées dans les polices susmentionnées, et les fractions au-dessus de cinquante piastres seront comptées pour une piastre" sera et est par la présente abrogée, qu'aux polices réduites émises d'après l'alinéa "a", et non aux polices acquittées tyand ou émises d'après l'alinéa "b".
Section 14.—Que l'alinéa "b" de la section 5 de cet article sera à l'avenir comme suit : une police acquittée tyand up) pour le montant collectif exact des primes payées sur la police endoyée, payable au mineur à l'époque fixée dans la police, quand il en aura atteint vingt-un ans, ou, en cas de contre assurance payable au souscripteur, ou à son substitut, sur preuve du décès du dit mineur, s'il meurt avant cette époque.
Et les dits comparants, dans leurs susdites capacités respectives de Président et Secrétaire, ont déclaré que par les présentes, les susdits souscripteurs du dit MINORS' MUTUAL LIFE INSURANCE AND TONTINE ASSOCIATION, ou proclament et publient les additions et altérations aux statuts faites à l'acte d'incorporation de la dite Association, lesquelles seront désormais partie de l'acte d'incorporation de la dite Association, et seront obligatoires sur les souscripteurs et tous ceux que les présentes pourront ou pourraient concerner.
Et les dits comparants ont ici-dessus requis d'enregistrer les dites additions et altérations faites aux archives, et de les faire enregistrer au bureau du conservateur des hypothèques en cette ville et paroisse, ainsi que la loi le requiert.
Dont acte, fait et passé en mon étude, jour, mois et an ci-dessus, en présence de A. J. Villeré, et Paul Fournier, de cette ville, témoins compétents, qui ont signé les présentes avec les comparants et moi notaire, après lecture faite.
Signé,
MM. MUSSON.
ESPY W. H. WILLIAMS.
A. J. VILLERE.
PAUL FOURNIER.
OMER VILLERE, Notaire.
Je soussigné, Conservateur des Hypothèques dans et pour la paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par les présentes, que l'Amendement à l'Acte d'Incorporation du Minors' Mutual Life Insurance and Tontine Association, a été ce jour enregistré en mon bureau au livre No 220, page 469 et seq.
Nouvelle-Orléans, 23 juin 1883.
EUGENE MAY Conservateur.
ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.
Je soussigné, Omer Villeré, notaire public, certifie que ce qui précède est une copie correcte de l'Amendement à l'Acte d'Incorporation du "Minors' Mutual Life Insurance and Tontine Association" et du certificat du Conservateur des Hypothèques qui y est attaché, le tout dans mes archives.
En foi de quoi, j'ai signé les présentes et y apposé mon sceau, à la Nouvelle-Orléans, ce vingt-troisième jour du mois de juin A. D. 1883.
OMER VILLERE, Notai

PILULES PURGATIVES
D'EXTRAIT D'ÉLIXIR TONIQUE ANTI-GLAIREUX du Dr GUILLIÉ
Préparées par PAUL GAGE, Pharmacien, seul propriétaire, rue de Grenelle-St-Germain, PARIS

L'action de l'Elixir Guillié est toujours bienfaisante. Comme Purgatif, il est tonique en même temps que rafraîchissant; il aide et corrige toutes les sécrétions et donne de la force aux organes. Vivement recommandé par notre Ordre médical, il peut être administré avec un plus grand succès aux enfants et aux vieillards sans craindre aucune espèce d'accidents.
Une expérience de plus de soixante années a démontré que l'ELIXIR GUILLIÉ était d'une efficacité incontestable contre toutes les
FIÈVRES ÉPIDÉMIQUES, DYSSENTERIES, CHOLÉRA, AFFECTIONS GOUTTEUSES
et en général comme dépuratif dans toutes les MALADIES CONGESTIVES.
Les Pilules d'Extrait d'Élixir du Dr GUILLIÉ contiennent, sous un petit volume, toutes les propriétés toni-purgatives et dépuratives de cet Elixir. Elles conviennent surtout à la classe ouvrière, à laquelle elles évitent les dépenses considérables des malades et des pertes de temps.
Dépôts à Nouvelle-Orléans : chez MM. CARROUCHÉ, MADAL, E.-J. HART & Cie; — St-Cyr : FORSTALL, L. LYONS.

VELOUTINE
CH. FAY,
9 Rue de la Paix,
A PARIS.

POUDRE DE TOILETTES
SPÉCIALE PRÉPARÉE AU BISMUTH,
ADHÉRENTE ET INVISIBLE,
Remplaçant les Poudres de Riz et les Fards avec avantage.
UNE LÉGÈRE APPLICATION SUFFIT POUR DONNER A LA PEAU
la Fraîcheur et le Velouté de la Jeunesse.
5 fr. la boîte complète avec houppe.
AVIS—Se méfier des imitations et des falsifications.—Voir le Jugement du tribunal civil de Paris, du 8 mai 1875.—MM. CARROUCHÉ, RIVET, HART & CO.

SIROP DE DIGITALE DE LABÉLONYE
employé depuis plus de trente ans par les médecins de tous les pays contre les diverses Maladies du Cœur, Hydropisies, Bronchites nerveuses, Coqueluches, Asthmes, etc., entraînant la lenteur de la circulation.
ERGOTINE ET DRAGÉES D'ERGOTINE
de BONJEAN
(Médaille d'Or de la Société de Pharmacie de Paris).
La poudre d'Ergotine Bonjean est un des meilleurs hémostatiques. Les Dragées d'Ergotine Bonjean sont employées pour faciliter le travail de l'accouchement, et arrêter les hémorrhagies de toute nature.
Dépôt général : LABÉLONYE, Rue d'Aboukir, 99, à Paris
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES DE CHAQUE VILLE

ASTHME NÉVRALGIES.
Catarrhe, Oppression et toutes les affections nerveuses sont guéries par les Pilules anti-névralgiques du docteur CHONIER et les Inhalations Respiratoires sont guéries par les Tubes Levasseur.
Pr LEVASSEUR, 23, r. de la Monnaie, Paris.—A la Nouvelle-Orléans : MM. CARROUCHE.—RIVET

OPPRESSION
ASTHMES
NÉVRALGIE
Toux, Rhumes, Catarrhes.
La fumée étant ASPIRÉE, pénètre dans la poitrine, calme le système nerveux, facilite l'expectoration et favorise les fonctions des organes respiratoires.—Dans toutes les pharm. de France, 2 fr. la boîte—PARIS, vente en gros, J. ENSPIC, 125 r St-Lazare.—Exiger cette signature sur chaque cigarette.

VICHY
Administration : PARIS, 22 Boulevard Montmartre.
Grande-Grille.—Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs, bilaires, etc.
Hôpital.—Affections des voies digestives, pyrosis, pituite, dyspepsie.
Célestins.—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète albuminurie.
Hauterive.—Affections des reins, de la vessie, la gravelle, les calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie.
EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE
Les sources de Vichy ci-dessus, se trouvent chez MM. PAUL GEIPI & Bnie, BRULATOUR, MARCEL MAJEAU.

SIROP Pectoral et PATE DE NAFÉ DELANGRENIER
de Paris.
50 Médecins des Hôpitaux de Paris ont constaté leur supériorité sur tous les autres pectoraux contre les Rhumes, Bronchite, Coqueluche et Irritations de Poitrine et de Gorge.
NOUVELLE-ORLÉANS, dans toutes les Pharmacies

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.
CONCOURS LITTÉRAIRE DE 1883

L'Athénée, réuni en séance spéciale, le 29 juin, a adopté les dispositions statutaires pour le concours de 1883 :
PROGRAMME.
Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.
Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.
Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de chacune et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.
Toute personne résidant en Louisiane et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.
Le concours est ouvert à partir de 1er juillet 1883, jusqu'au 15 février 1884 inclusivement.
Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier rayé, et seulement sur le recto et les lignes; ils ne devront pas dépasser 20 pages.
Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cach